

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

Mercredi 12 mars 2025

À 19 h 00

Local 3050, CSSH

Présences :

Parents :

- Ahern, Michael
- Barbe, Charlène
- Blais, Audrey
- Castonguay, Stéphanie
- Doucet-Fournier, Joanie
- Normand, Valérie
- Leduc, Caroline
- Létourneau, Mélanie
- Sylvain, Jenny
- Turgeon, Suzie
- Vermette, Audrey

Directions et soutien :

- Geoffroy, Nathalie
- Létourneau, Nancy

Personnel enseignant et professionnel :

- Boilard, Pascale
- Boucher, Joanie
- Breton, Josiane
- Taillon, Mélody

Organismes :

- Aumond, François
- Doyon, Isabelle

Invité :

- Stacy Legault, RIEAT

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue :

Mme Charlène Barbe débute la rencontre à 19h01. Elle souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Mme Charlène Barbe fait la lecture de l'ordre du jour, dont l'adoption est proposée par madame Jenny Sylvain et unanimement résolue.

3. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 14 janvier 2025 :

Les membres font la lecture du compte rendu de la rencontre du 14 janvier 2025. Il est demandé de préciser au point 7, « Suivi au comité de parents », que pour le calendrier scolaire 2025-2026, c'est celui avec les deux semaines de relâche qui a été choisi.

L'adoption du compte rendu est proposée avec la modification apportée, par madame Joanie Doucet-Fournier et unanimement résolue.

4. Intervention du public :

Aucune intervention.

5. Correspondance :

Mme Barbe n'a reçu aucune correspondance.

6. Suivi au comité de parents :

Mme Suzie Turgeon mentionne qu'il n'y a pas eu de comité de parents depuis la dernière rencontre du CCSEHDAA. Elle effectue toutefois un retour sur les points dont elle n'avait pas discuté : des postes sont vacants au CA et un portrait de la population scolaire a été présenté. Mme Nancy Létourneau précise que Mme Johanne Godbout, Secrétaire générale, s'occupe activement du recrutement pour les postes vacants au CA.

Pour le transport scolaire, un point avait été soulevé concernant le décalage de 3 jours pour les retours d'appel dans un cas d'expulsion d'élève et le délai d'une semaine pour appliquer l'expulsion. Aussi, le billet d'infraction n'avait pas été vu par le parent. Mme Létourneau a effectué un suivi à ce sujet au service du transport scolaire. La prochaine rencontre du comité de parents se tiendra à la dernière semaine de mars.

7. Réseau de l'Intégration à l'Emploi de l'Abitibi-Témiscamingue (RIEAT) – Présentation de M. Stacy Legault :

M. Stacy Legault, coordonnateur des services secteur d'Amos est invité, afin de présenter les programmes offerts par le RIEAT. Voici en quelques lignes, la mission de l'organisme :

- Offrir aux personnes présentant des incapacités significatives et persistantes, l'occasion de développer leur plein potentiel par le biais de milieux de formation et de travail adaptés.
- Favoriser le développement et l'implantation de milieux de formation et de travail adaptés sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et ailleurs.
- Favoriser le partenariat et la collaboration pour permettre de mieux cibler les besoins et d'assurer le suivi continu des participants dans leur projet de vie en emploi.

M. Legault discute du programme « Service Milieu de Formation et de Travail Adapté (MFTA) ». La personne est accompagnée en entreprise afin d'acquérir les habiletés, les aptitudes et les attitudes préalables au développement de leur employabilité et de leur intégration en emploi. C'est un milieu de formation et de travail adapté avec supervision individualisée. L'intégration se réalise par tranche de 3 heures par semaine, pour un maximum de 15 heures. C'est au rythme du participant. Ce programme est pour des participants de 16 ans et plus. L'objectif est le maintien à l'emploi. M. Legault explique en détail le fonctionnement du programme. Les critères d'accès sont remis aux membres.

Pour le programme « PROJET MOI VERS L'EMPLOI (MVE) », la personne âgée de 16 à 31 ans participera à ce projet pour briser l'isolement, se mettre en action et apprendre à mieux se connaître, ainsi que découvrir différents milieux de travail. Il existe 3 volets. M. Legault explique les étapes.

Le projet M.V.E. tel que l'on connaît actuellement se termine le 31 mars prochain. M. Legault dit avoir trouvé une alternative avec M. David Simard, directeur du FGA, qui a accepté d'adapter l'horaire des participants afin de leur permettre de poursuivre et terminer l'année. Des options de financement sont également regardées.

Les membres remercient M. Legault pour sa présentation et le félicitent pour son beau travail.

8. L'organisation scolaire : les services pour nos élèves HDAA (suite 2023-2024)

Mme Létourneau présente un document qui regroupe les idées issues du brainstorming effectué en 2023-2024, au sujet des services pour les élèves HDAA. Certains points ont été arrimés avec ce qui était déjà en place. Les points suivants sont discutés :

- Gestionnaires de l'équipe des ressources éducatives et des dossiers dont ils sont responsables.
- Définition de l'organisation scolaire en lien avec les mesures de financement entre autres et consultation auprès du comité EHDAA.
- Enjeux dont nous devons nous préoccuper.
- Qu'est-ce qui fonctionne bien au CSSH en lien avec les élèves HDAA ?
- Ce qui pourrait être amélioré pour favoriser la réussite et le bien-être de nos élèves ?

Des discussions s'en suivent.

La présentation est disponible sur le groupe TEAMS du comité EHDAA.

9. Autres sujets :

9.1 Gestion de la mesure 30810 (suivi)

Mme Barbe fait un suivi sur la discussion en janvier. La gestion de cette mesure fait l'objet d'une zone grise et n'est pas toujours claire. Le financement pour la mesure 30810 est obtenu via le ministère pour l'aide technologique. Des élèves ont aussi droit à des aides technologiques par le CSSH. Mme Létourneau mentionne que mesdames Catherine Ouellet et Alexandra Lamoureux du service des ressources éducatives, ont tenu un comité d'évaluation il y a 2 semaines, en compagnie des enseignants et des enseignants ortho. L'enjeu n'est pas les notes de l'élève, mais plutôt de rendre leurs capacités effectives et de démontrer leurs compétences par l'outil technologique.

9.2 Congrès ITA (Institut des Troubles d'Apprentissage)

Mme Létourneau invite les membres à s'inscrire aux formations du congrès de l'ITA qui se déroule en ligne du 19 au 21 mars 2025. Plusieurs conférences sont offertes et l'accès au visionnement est disponible pendant un mois. Le CSSH rend ces formations accessibles gratuitement.

10. Prochaine rencontre :

La prochaine rencontre se déroulera le 28 mai 2025. M. François Aumond présentera les services offerts par le CISSSAT (DI-DP-TSA).

11. Levée de l'assemblée :

La séance est levée à 20h23 par Mme Suzie Turgeon.